

N° 10

6 MAI 2016

WEB

SNE-FSU :

sne@fsu.fr

<http://www.snefsu.org>

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

EAUX & MILIEUX AQUATIQUES

Anahi BARRERA

04 26 22 32 34

anahi.barrera@eaumc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr



Environnement Sne-Fsu

Contractuels (CDI et CDD) du futur Quasi statut : Les textes progressent dans la plus grande opacité ...ET AVEC ZERO AMBITION

Présentés le 7 avril dernier aux organisations syndicales, grâce à l'intervention de Mme Pompili, les textes des projets de décrets et d'arrêtés du futur Quasi-Statut sont presque complètement bouclés. Ils nous ont été annoncés comme non modifiables dans leurs grandes lignes puisque déjà arbitrés par le guichet unique (Fonction publique et Bercy).

Notons qu'aucun échange n'a eu lieu avec les organisations syndicales depuis le mois de juillet 2015 et l'envoi des fiches « techniques » par l'administration au guichet unique. Ces fiches avaient reçu un avis unanimement défavorable des organisations syndicales, confirmé par courrier. Ces fiches sont consultables sur notre site internet : [ici](#)

Le Groupe de Travail « contractuels » du SNE-FSU a donc pris l'initiative, dès la fin de cette réunion du 7 avril, d'adresser une note au Cabinet de notre ministre. Celle-ci détaille les principaux points de blocage et rappelle une nouvelle fois nos contre-propositions. Compte-tenu de la multitude de très graves désaccords, le Conseil National du SNE-FSU, réuni la semaine dernière dans l'Isère, a décidé de vous transmettre l'intégralité de cette synthèse pour vous permettre de constater de visu l'état désastreux des propositions finales de l'administration.

A l'arrachée, une nouvelle (et dernière ?) rencontre du SNE-FSU avec le secrétaire général du MEEM a été semble-t-il obtenue. La date, très prochaine, n'est pas encore fixée.

Le plan de cette note :

- Grilles indiciaires (notamment non prise en compte de PPCR)
- Régime indemnitaire (notamment outremer, Indemnités de sujétion/résultat et de service de nuit)
- Conditions de reclassement (notamment Agents hors quasi-statut : Parcs nationaux, ONCFS, AAMP)
- Conditions de recrutement (toutes catégories)

Seule la pression de l'intersyndicale sur l'administration peut imposer une amélioration de ce Quasi-Statut et garantir ensuite sa mise en œuvre relativement correcte.

Le SNE-FSU ira jusqu'au bout, mais seuls les personnels pourront l'obtenir en restant massivement mobilisés.